

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 15 février 2022**

**Date de convocation du conseil municipal** : 15 février 2022

**Présents** : Mesdames Isabelle FAFET, Annie FELISAZ, Monique LABYE, Messieurs Marc BOCHAND, François DUFROY, Francis GEOFFROY, José SAURA, Yohan THAYE (présent par visioconférence)

**Absents et excusés** : Rénata MOULIGNEAUX a donné pouvoir à Annie FELISAZ, Edouard DE COSSE BRISSAC

**Début de la séance**: 18h

**Secrétaire de séance** : Annie FELISAZ

\* \* \*

**Approbation du compte rendu du 19 octobre 2021**

Les membres du conseil municipal à l'unanimité des présents et représentés adoptent le compte rendu du 19 octobre 2021.

\* \* \*

**Choix d'un bureau d'étude pour un diagnostic de sécurité et de circulation de la commune de Le Fayel**

Madame le Maire informe que des réclamations ont été faites par des administrés au sujet de la sécurité et de la circulation des véhicules au sein de la commune. Afin de pouvoir envisager des améliorations, plusieurs devis ont été demandés.

Deux devis ont été proposés, le moins cher a été choisi à l'unanimité.

L'entreprise CDVIA a été retenue pour un montant de 2 400€ TTC.

\* \* \*

**Demande de fonds de concours « Aide aux petites communes » : Aménagement d'un jardin du souvenir et de cave urnes**

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que le cimetière est dépourvu de jardin du souvenir et de cave urnes.

Pour financer ces travaux, Madame le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal de faire une demande de subvention au titre du « Fonds de Concours 2022 : Aides aux Petites Communes » à la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents la proposition de Madame le Maire et l'autorise à faire la demande de subvention auprès de la CCPE.

\* \* \*

**Demande de fonds de concours « Transition énergétique » : Remplacement de la porte d'entrée de la Mairie et de deux portes de la salle communale**

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la porte de la Mairie et deux portes de la salle communale sont en mauvais état et qu'il serait intéressant d'étudier leur changement.

Madame le Maire informe qu'après le passage d'un menuisier la porte de la Mairie peut être réparée et qu'une des portes de la salle communale est encore en état.

Pour financer le changement de la porte de la salle communale ne comportant pas d'isolation, Madame le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal de faire une demande de subvention au titre du « Fonds de Concours 2022 : Aides aux Petites Communes » à la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents la proposition de Madame le Maire et l'autorise à faire la demande de subvention auprès de la CCPE.

\* \* \*

## **Autorisation de signature d'une convention de mise à disposition d'un agent communal**

Suite à un autre mode de recrutement Madame le Maire demande à son Conseil de supprimer cet ordre du jour. L'employée communale qui devait être mise à disposition a pu décaler ses horaires de son emploi principal et ainsi être employée par le Centre de Gestion de l'Oise pour effectuer le remplacement du secrétariat à la Mairie à compter du 25 janvier 2022.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents la proposition de Madame le Maire de supprimer cet ordre du jour.

\* \* \*

## **Subvention « Les P'tits Fayots du Fayel »**

*Monsieur François DUFROY a quitté la salle*

Madame le Maire a reçu un courrier de la Présidente de l'association « Les P'tits Fayots du Fayel » faisant part d'une demande de subvention pour l'année 2022.

Après exposition des projets de l'association, Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents d'attribuer une subvention de 1 000€.

*Monsieur François DUFROY rentre dans la salle*

## **Questions diverses**

Madame le Maire présente deux devis pour la réfection de la toiture et de l'isolation du bâtiment situé dans la cour de la mairie. Après échanges, le conseil municipal, à l'unanimité décide de confier les travaux à l'entreprise EDC pour un montant 5 500€ TTC.

Madame le Maire rappelle que la réfection du monument aux morts, notamment les gravures, sont à prévoir. M. Yohan THAYE informe qu'une subvention du Conseil Départemental peut être demandée.

Madame le Maire et Monsieur Marc BOCHAND ont rencontré l'Adjudant-Chef Anthony NICVERT qui a transmis un bilan au sujet de la sécurité routière, de l'intervention, de la délinquance, de la prévention et de la présence dans le village 2020 et 2021. Il en est ressorti que la situation de la commune n'est pas préoccupante.

Marc BOCHAND la société SICAE-Oise pour l'étude d'une installation d'un lampadaire au bout de l'impasse de Paris.

Madame le Maire rappelle les dates des élections Présidentielles et législatives et insiste sur l'importance de la présence des conseillers municipaux lors de ces scrutins.

Madame LABYE a rappelé que le mur de la mare penche et qu'il faudrait envisager des travaux.

Madame le Maire informe que la brocante se déroulera le 05 juin et que la fête communale aura lieu les 10 et 11 septembre. Une réunion d'organisation avec l'association « les P'tits Fayots du Fayel », Cathy MORENO de l'association Well Done et les membres de la commission animation du Conseil Municipal se déroulera courant mars.


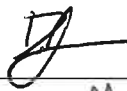

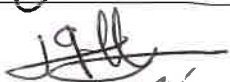

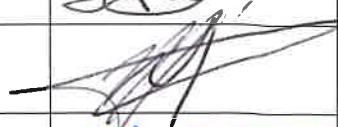


Madame le Maire informe que dans un prochain Conseil Municipal il faudra ajouter un article au contrat de location de la salle en ce qui concerne le chauffage.

\* \* \*

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h01.



Le Maire,  
Isabelle FAFET

Isabelle FAFET		François DUFROY	
Marc BOCHAND		Francis GEOFFROY	
Annie FELISAZ		JOSE SAURA	
Monique LABYE		Yohan THAYE	
Rénata MOULIGNEAUX	a donné pouvoir à Annie FELISAZ		
Edouard DE COSSÉ BRISSAC	Absent		